

Amélioration d'un espace vert rue de Champagne à Planoise

M. LE MAIRE, Rapporteur : Afin d'améliorer l'espace ludique aménagé dans un espace vert situé rue de Champagne à Planoise, il est proposé d'installer un but de foot et un poteau de basket.

L'estimation de cet aménagement s'élève à 40 000 F TTC.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet,

- autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cet aménagement,

- solliciter l'aide financière de l'Etat, soit 20 KF (Ministère de l'Intérieur), la Ville s'engageant à assurer le financement de la part restant à sa charge par des crédits inscrits (BP 2000) au chapitre 90.823.2312.00507- 34000,

- inscrire au budget de l'exercice courant par décision modificative le montant des subventions dès réception des décisions attributives, en recettes au chapitre 90.823.1321.00507-34000 et en dépenses au chapitre 90.823.2312.00507-34000,

- solliciter l'autorisation de mettre en place le mobilier avant la notification des décisions attributives de subventions.

«M. POMEZ : Je n'ai rien contre les buts de foot et les poteaux de basket mais je voudrais attirer votre attention, Monsieur le Maire, sur le fait que c'est un équipement qui est à proximité du Collège Diderot et que ce Collège Diderot a eu pas mal de soucis par rapport à cet équipement sportif. Actuellement les lignes ont été refaites, mais le bitume n'est pas fait et le terrain est enfoncé. Donc c'est intéressant qu'on puisse effectivement agir vite sur l'espace vert et mettre en place un but de foot et un terrain de basket mais c'est important aussi de faire en sorte que le dossier du Collège Diderot avance également.

M. LE MAIRE : Cela concerne le Conseil Général ?

M. FOUSSERET : Le collège, oui».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

Récépissé préfectoral du 12 juillet 2000.